

Communiqué de presse
Paris, le 17 octobre 2018

10^{ème} édition du baromètre Randstad des salaires non-cadres

En hausse de 1,8% en 2018, la fiche de paie non-cadres n'a jamais autant progressé depuis cinq ans

- Le salaire moyen des non-cadres atteint 1607 euros bruts en 2018 (+1,8%),
- Il s'agit de la plus forte hausse de rémunération depuis 2013,
- Les professions intermédiaires tirent le plus profit de la croissance (+3,6%),
- Pour la seconde année consécutive, l'Industrie tire les salaires vers le haut.

Portée par la croissance de l'économie en 2017 et la pénurie de certaines compétences, la fiche de paie des salariés non-cadres connaît en 2018 une hausse de 1,8%, inédite depuis 2013. Le salaire moyen s'établit à 1607 euros, en progression de 28 euros sur une année. Pour la première fois depuis 2014, cette hausse est supérieure à celle du Smic (+1,2% en 2018). Elle était jusqu'à présent strictement corrélée à la revalorisation annuelle du salaire minimum. Contrairement à 2017, où le niveau de salaire des professions intermédiaires avait stagné (+0,1%), elles enregistrent la plus forte hausse à 3,6%, soit le double de la hausse moyenne. L'Industrie tire également son épingle du jeu avec une fiche de paie en hausse de 2,2%. Cela témoigne du regain d'optimisme du secteur et d'un climat des affaires bien orienté en 2017. La dixième édition du baromètre Randstad des salaires non cadres est une étude objective basée sur les salaires réels issus de l'analyse de 1,4 millions de fiches de paie représentant 124 métiers relevant des statuts « ouvriers non qualifiés », « employés », « ouvriers qualifiés » et « professions intermédiaires ».



François BÉHAREL

« Les salariés non-cadres ont vu leur rémunération progresser de 1,8% en 2018, selon la dernière édition du baromètre Randstad. C'est une rupture nette en comparaison des trois dernières années au cours desquelles la revalorisation était bien plus modeste. Pour la première fois depuis 2014, la revalorisation des salaires non-cadres est plus importante que celle du Smic, alors qu'elle y était strictement corrélée jusqu'à présent. C'est une bonne nouvelle pour les salariés non cadres. Ils bénéficient de la bonne santé de l'économie en 2017, mais également d'un regain de dynamisme de l'Industrie et du BTP. Face à la pénurie de talents, les entreprises n'ont d'autre choix que de proposer des rémunérations plus attractives pour attirer ou conserver les collaborateurs non cadres dont elles ont besoin. », déclare François Béharel, président du groupe Randstad France.

Les salaires non-cadres : une hausse inédite depuis 5 ans



En 2018, le bulletin de paye des salariés non-cadres connaît un regain de dynamisme, inédit depuis 2013. Il s'établit à 1607 euros, contre 1579 euros un an plus tôt. Alors que la croissance des salaires pour cette catégorie restait atone sur les trois dernières années, avec une hausse moyenne

inférieure à 1%, les salaires s'envolent en 2018 à +1,8%.

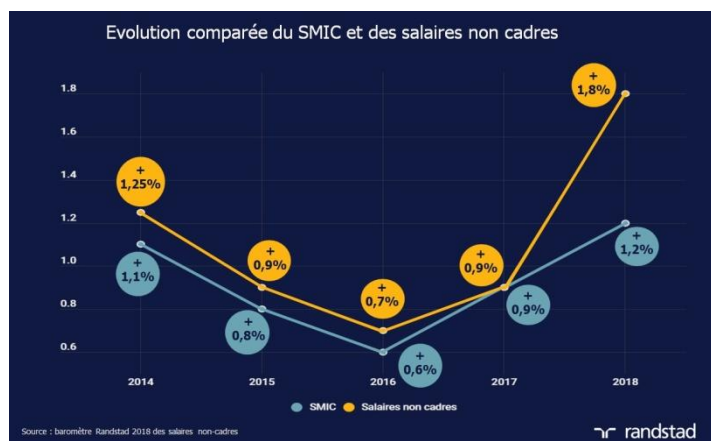
3 éléments d'explications peuvent être avancés :

- Comme pour les cadres, qui ont vu leur salaire s'envoler en 2018¹, les non-cadres bénéficient des effets de la croissance économique de 2017,
- Certains secteurs, à l'image du BTP et de l'Industrie ont connu un regain d'activité et d'optimisme en 2017, dont les effets se sont fait sentir au premier semestre 2018,
- Enfin, certaines compétences restent difficiles à trouver sur le marché du travail et les entreprises consentent à des augmentations de salaires pour recruter ou conserver les bons profils dans leurs effectifs.

La hausse n'est plus corrélée à celle du Smic

Alors que depuis 2014, la hausse des salaires non-cadres était strictement corrélée à celle du Smic, 2018 marque une rupture dans cette mécanique. Cette année, le salaire minimum s'inscrit en hausse de 1,2%. Les salaires non-cadres connaissent ainsi une hausse moyenne de 0,6 point supérieure à celle du Smic.

Le poids du Smic dans le niveau de rémunération des salariés non-cadres reste cependant déterminant, puisque le salaire médian de cette catégorie se situe à 1536 euros, soit un écart de seulement 37 euros.

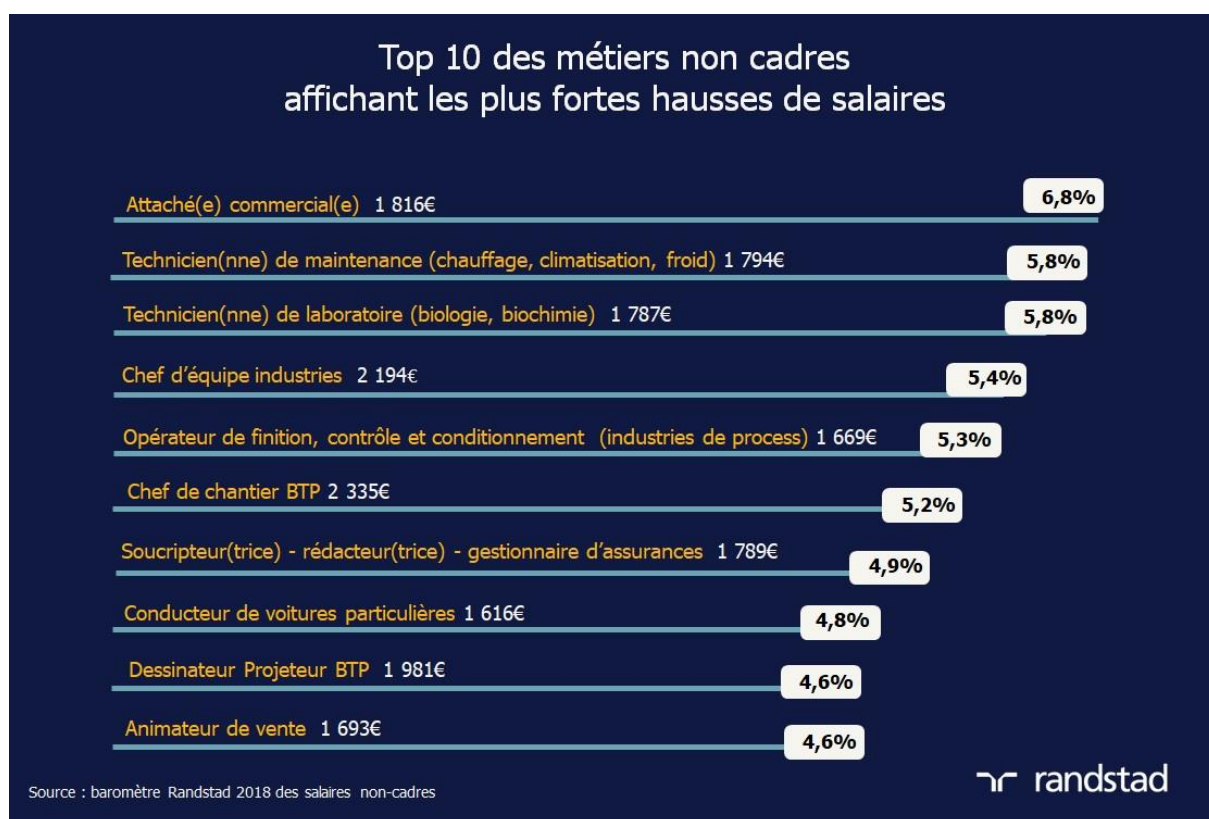


A 1607 euros, la rémunération moyenne des non cadres est supérieure de 7,2% au niveau du salaire minimum. Dit autrement, selon le baromètre Randstad, un salarié non cadre gagne en moyenne 107,2% du Smic, contre 106,7% en 2017.

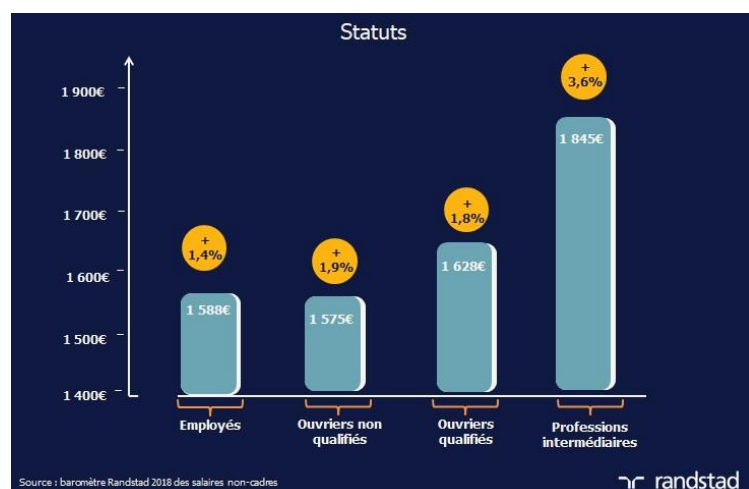
¹ +2,8% selon l'édition 2018 du baromètre des salaires cadres Expectra

Le poids du Smic dans le niveau de rémunération des salariés non-cadres est encore plus prégnant sur les catégories les moins qualifiées. Ainsi, les ouvriers non qualifiés gagnent en moyenne 105% du salaire minimum (1575 euros) et les employés, 105,9% (1588 euros). Ce sont ainsi 9,3 millions de salariés en France dont le niveau de rémunération est compris entre 5% et 5,9% au-dessus du Smic.

Le palmarès des plus fortes hausses de salaires



Des évolutions de salaires très hétérogènes selon les catégories



La catégorie des salariés non-cadres recouvre des statuts très différents au sein des entreprises. Cette réalité dessine de fortes disparités de salaires. De la même manière, la hausse moyenne de 1,8% de la rémunération des non-cadres masque des réalités très différentes en fonction des statuts considérés. Ainsi, les professions intermédiaires, qui connaissent les niveaux de salaires les plus élevés, enregistrent

également la plus forte hausse de 2018 (+3,6%, soit le double de l'augmentation moyenne). A l'autre bout du spectre, les ouvriers non-qualifiés présentent le niveau de salaire moyen le plus bas, mais enregistre la seconde plus forte hausse (+1,9%). Les ouvriers qualifiés se situent dans la norme (+1,8%) alors que les employés, s'ils enregistrent une croissance de rémunération plus de deux fois supérieure à 2017 (1,4% contre 0,6%), sont ceux qui bénéficient le moins de la tendance haussière

Secteurs : l'Industrie tire les salaires vers le haut

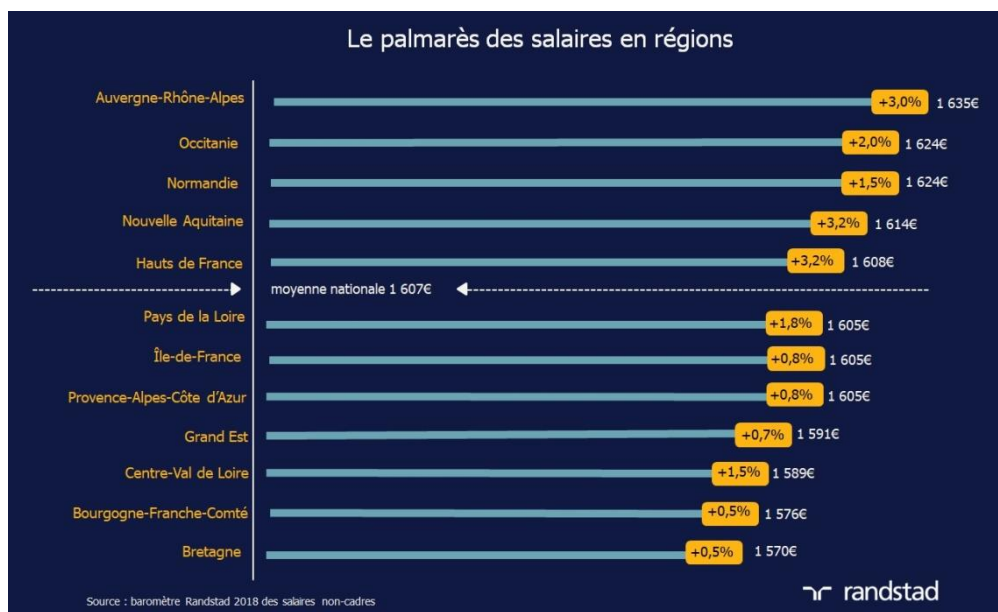
Pour la seconde année consécutive, c'est le secteur de l'industrie qui affiche la plus forte hausse de salaire moyenne. Avec +2,2% de croissance, le secteur devance le BTP (+1,5%) et les Services (+1,4%).

Le BTP reste en revanche le secteur le plus rémunérateur

avec un salaire moyen de 1696 euros bruts, très nettement supérieur à celui des Services et de l'Industrie. Cette politique salariale attractive s'explique en raison des difficultés récurrentes de recrutement dans le domaine de la construction. Cette réalité confirme celle que dessinait le baromètre des salaires cadres Expectra 2018, puisque c'est le secteur du BTP qui affichait la plus forte hausse de salaires pour les cadres cette année.



Les augmentations de salaires par régions



Qui sont les salariés non-cadres ?

Selon la dernière « Photographie du marché du travail », une étude réalisée par L'Insee publiée en avril 2018, la France comptait en 2017 environ 19,8 millions de salariés non-cadres, soit 80,1% de la population active salariée.

Les statuts des non cadres sont très diversifiés. Ainsi, cette population regroupe 5,6 millions d'ouvriers (qualifiés et non-qualifiés) mais également 7,3 millions d'employés et 6,9 millions de professions intermédiaires.

Méthodologie

- Étude basée sur les salaires réels, basée sur l'analyse de 1,4 million de fiches de paie de salariés intérimaires Randstad sur les premiers semestres 2018 et 2017. L'égalité de traitement impose qu'un salarié intérimaire soit rémunéré au même niveau qu'un salarié titulaire. Cela garantit une bonne représentativité des salaires.
- Tous les domaines sectoriels du marché de l'emploi français sont couverts à travers l'analyse de 124 métiers non-cadres.
- Les salaires présentés sont les salaires réels des intérimaires sur la base d'un emploi à temps plein d'une durée de 35 heures hebdomadaires. La base de traitement est le salaire brut mensuel : les congés payés, les indemnités de fin de mission et les primes variables n'ont pas été pris en compte.

A propos du groupe Randstad France

Le groupe Randstad France fait partie du groupe Randstad, deuxième acteur mondial sur le marché des ressources humaines, fondé aux Pays-Bas en 1960. En France, il se place parmi les leaders en matière de services en ressources humaines avec en 2017 un chiffre d'affaires de 3,39 milliards d'euros. En 2017, le groupe (3 800 collaborateurs-trices) aura délégué en moyenne 75 000 salariés intérimaires chaque semaine et recruté 23 200 professionnels en CDI/CDD, en s'appuyant sur son réseau national et local de 650 agences et bureaux.

Randstad est détenteur depuis 2008 et 2009 du Label Égalité Professionnelle et du Label Diversité.

Retrouvez-nous sur :



www.grouperandstad.fr

@GroupRandstadFR



<http://resources.grouperandstad.fr>

@DataLabEmploi

Contacts presse

Groupe Randstad France

Direction de la Communication
Tél. 01 41 62 22 10

Clément Moulet : 06 99 64 67 77

Sophie Durand : 06 37 86 44 00

Agence Wellcom

Tél. 01 46 34 60 60

Sonia El Ouardi : sonia.elouardi@wellcom.fr

Donna Clément : donna.clement@wellcom.fr

Julia Guillemeton : julia.guillemeton@wellcom.fr